

LA DIRECTION DE LA FAMILLE VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE

**LA CGT, ELLE, VOUS SOUHAITE UNE RENTRÉE 2019
MEILLEURE QUE CELLE DE 2018 !!!**

Ensemble, grâce à votre détermination et à votre mobilisation massive, vous avez obtenu :

- L'embauche de 16 agents renforts sur les structures en difficulté ;
- Le recrutement d'agents afin de remplacer les congés maternité ;
- La mise en place du pool de remplaçants.

Force est de constater que, malgré la mise en place de ces mesures, vos conditions de travail n'ont eu de cesse de se dégrader. Aussi, la CGT, avec vous, exige :

LA FIN DE LA DÉSORGANISATION :

- ✓ La CGT souhaite que vos pratiques soient uniformisées sur l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant.

PLUS DE COMMUNICATION :

- ✓ La CGT insiste sur le fait que vous ayez les mêmes informations d'une structure à l'autre.
- ✓ La CGT exige que votre parole soit portée, en toute transparence, jusqu'à la Direction de la Famille.

LA FIN DU TRAVAIL À FLUX TENDU :

- ✓ La CGT dénonce un taux de « remplissage » toujours plus important, alors que les recrutements se font attendre !!
- ✓ Stress, fatigue, épuisement et manque de reconnaissance sont votre quotidien !!

LA FIN DE LA CONFUSION DES RÔLES ET DE L'ACCUMULATION DES MISSIONS :

- ✓ La CGT dénonce le glissement de tâches, vecteur de désorganisation et de perte du sens du travail.

LA FIN DE L'ENTÊTEMENT DE VOTRE EMPLOYEUR :

- ✓ Il se glorifie d'embaucher 100% de diplômé-e-s à la Ville de Nice alors même qu'il doit faire face à une pénurie d'auxiliaire de puériculture. Ce qui l'a conduit à créer un poste d'« agent de crèche ».
- ✓ La CGT s'oppose fermement à ce poste « fourre-tout » qui vous met en grande difficulté au vu de la polyvalence qu'on vous impose !!
- ✓ La CGT vous rappelle que du personnel détenteur d'un CAP Petite Enfance travaille auprès des enfants en tant qu'« auxiliaire de crèche » et que l'Administration a la possibilité de recruter ces personnels qualifiés, jusqu' à 60% de l'effectif.

REVENDEICATIONS LOCALES ET NATIONALES, MÊME COMBAT

Avec son projet d'ordonnances, l'attaque du gouvernement contre les modes d'accueil Petite Enfance est sans précédent.

Augmentation du nombre d'enfants par professionnel-le-s, diminution de la surface d'accueil, augmentation du taux d'occupation, dégradation de l'accueil dans les MAM... Les technocrates hors-sol de la Macronie ont trouvé une nouvelle proie dans leur recherche obsessionnelle de l'assainissement budgétaire, même si cela doit se faire au détriment des conditions de travail des professionnel-le-s et de la qualité d'accueil des enfants !

Pourtant, vous, qui êtes sur le terrain au quotidien, savez qu'on ne peut mettre douze œufs dans une boîte de six... sans casse.

Les 28 mars et 23 mai derniers, dans 50 villes de France, les professionnel-le-s ont manifesté leur colère dans la rue.

C'est par la mobilisation que nous obtiendrons gain de cause !

La CGT, à vos côtés, se battra toujours :

- ☞ Pour une politique de la Petite Enfance garante de l'avenir de nos enfants et de notre société ;
- ☞ Pour le bien-être et la sécurité des enfants ;
- ☞ Pour des établissements d'accueil et un service public de qualité ;
- ☞ Pour de bonnes conditions de travail pour les professionnel-le-s.

Le service public ne peut pas être sacrifié au profit de la rentabilité !!!

Auxiliaires de puériculture, puéricultrices, assistantes maternelles, CAP Petite Enfance, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de vie collective, psychologues, adjoints techniques, économes, préparatrices de liaison froide, personnels administratifs,

ORDONNANCES MACRON

C'EST TOUJOURS NON !!